

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 25 octobre 2012

Participants

Serge BESSARD, directeur d'école	Véronique MOTHESS, professeure CM1
Jacques BOUTET, délégué dép ^{al} de l'Éducation Nationale	Stéphane HOAREAU, professeur CP-CM1
Sophie LEYDET, agent technique responsable de site	Isabelle SOURISSEAU, professeure CM2
Bahia ETTAÏK, directrice Accueil périscolaire	Joëlle HARRAR, professeure CM2
Carine DUBUT, directrice adjointe Accueil périscolaire	Isabelle MAURY, professeure CM2
Pauline PIQUEPAILLE, professeure CLIS	Delphine QUEZEL, parent tête de liste indépendants
Valérie ESCARMENT, professeure CP	Agnès HENRIOT, parent liste indépendants
Valérie JOURDY, professeure CP	Michèle EXPERT, parent liste indépendants
Christine CASSAGNABÈRE, professeure CP	Laurence VILLEGOUREIX, parent liste indépendants
Carole LACAMPAGNE, professeure CE1	Benoît MALINGE, parent d'élève, président FCPE
Monique JUGIE, professeure CE1	Emmanuel MAGÈS, parent FCPE
Jean PEYRATOUT, professeur CE1	Émeric LACROIX, parent FCPE
Paule FRÉOU, professeure CE2	Sabine LAROZA, parent FCPE
Claire DURANTOU, professeure CE2	Marie JEAMMET, parent FCPE
Frédéric ORAIN, professeur CE2	Isabelle ECHEZARRETA-LANSRORFF, suppl. FCPE
Chantal CAMBONIE, professeure CM1	Joëlle GOMIZ, suppl. FCPE
Sonia BELLUZZO, professeure CM1	

Excusé(s) : Frédéric DANJON (mairie de Pessac), Béatrice JOACHIM-ROIGT (psychologue scolaire, RASED), Nathalie ÉMERY (maîtresse G, RASED), Béatrice ADAM (prof CP et CE2), Sylvie DURAND (AVSi), Fanny DENUËL (AVSi), Cathy SILLY (AVSi), Lætitia LOBEL (AVSi), Jean IMHOF (AVSco), Stéphanie GOUARDÈRES (parent ind.), Frédérique CHARDAT (parent ind.), Arnaud POTHIER (parent ind.), Élodie TINOT (parent ind.), Jean-François PÉLISSIER (suppl. ind.), Isabelle LAUCHET (suppl. ind.), Yassine BENIHOUD (suppl. ind.), Philippe POUVEREAU (suppl. Ind.), Isabelle LANGROGNET (parent FCPE), Gaëlle VIDAL (parent FCPE), Anaïs Flécy DALENÇON (parent FCPE), Bérengère SCHMITT (suppl. FCPE), François DABADIE (suppl. FCPE), Jean-Marc GOYHENECHÉ (suppl. FCPE), Sophie GERBER (suppl. FCPE), Patrick DASSIER (suppl. FCPE), Gaëlle PRÉVOST (suppl. FCPE).

Président de séance Serge BESSARD, secrétaires Claire DURANTOU et Jean PEYRATOUT

La séance est ouverte à 18h10.

Ordre du jour

Présentations

Tour de table des participants présents et excusés. Aucun représentant de la mairie de Pessac ne vient remplacer Frédéric DANJON dont l'indisponibilité avait pourtant été annoncée à l'avance. Accueil de M. Jacques BOUTET, ancien conseiller municipal de Pessac en charge de l'Éducation qui a accepté l'invitation qui lui a été faite pour occuper dorénavant la fonction de DDEN pour l'école Aristide Briand. Remerciements renouvelés à M. René CANCIAN, délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) démissionnaire en 2012 après de longues années de service.

Fonctionnement du Conseil d'École

Rappel de la composition, de la mission et du fonctionnement du Conseil d'École, instance de consultation et d'information réunie au moins une fois par trimestre ou à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres. Les membres du Conseil d'École sont l'ensemble des enseignants affectés à l'école y compris les membres du RASED, le maire de la commune et le conseiller municipal en charge des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, le délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles. D'autres personnes peuvent y assister avec voix consultative, c'est notamment le cas des agents techniques et des animateurs périscolaires travaillant à l'école Aristide Briand qui sont

systématiquement invités. L'ordre du jour, fixé par le directeur, peut accueillir des points proposés par avance par les parents d'élèves. Le Conseil d'École donne son avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le premier Conseil d'École de l'année vote le règlement intérieur de l'école.

Élections des représentants des parents d'élèves

16 représentants des parents d'élèves (8 FCPE, 8 parents indépendants) élus le 12 octobre 2012 :

Élus liste parents indépendants : Delphine QUEZEL, Agnès HENRIOT, Michèle EXPERT, Laurence VILLEGOUREIX, Stéphanie GOUARDÈRES, Arnaud POTHIER, Frédérique CHARDAT, Élodie TINOT. *Suppléants : Jean-François PÉLISSIER, Isabelle LAUCHET, Yassine BENIHOUD, Philippe POUVEREAU.*

Élus FCPE : Benoît MALINGE, Isabelle LANGROGNET, Emmanuel MAGÈS, Gaëlle VIDAL, Émeric LACROIX, Anaïs FLÉCY DALENÇON, Sabrina LAROZA, Marie JEAMMET. *Suppléants : Bérengère SCHMITT, Isabelle ECHEZARRETA-LANSBORFF, François DABADIE, Joëlle GOMIZ, Jean-Marc GOYHENECHÉ, Sophie GERBER, Patrick DASSIER, Gaëlle PRÉVOST.*

Calendrier 2012-2103

Conseils d'École 2012-2013 : jeudi 25 octobre 2012, mardi 26 mars 2013, lundi 17 juin 2013

Congés et jours fériés : voir affichage extérieur et cahier de liaison des élèves

Autres dates : carnaval de l'école le vendredi 1^{er} mars 2013, fête de l'école le vendredi 7 juin 2013 (sous réserve de confirmation ultérieure par les services municipaux qui répartissent le matériel mis à disposition des écoles).

Effectifs et répartition

Prévisions d'effectifs avant la rentrée jusqu'à 405 élèves. Quelques déménagements, aujourd'hui 395 élèves sont inscrits : 81 CP, 76 CE1, 73 CE2, 67 CM1, 86 CM2 et 12 CLIS, dans 16 classes : 4 classes de Cours Préparatoire (1 classe de CP/CM1 de 22 élèves, 10 CP et 12 CM1 et 3 autres classes de CP de 24, 24 et 23 élèves), 3 classes de Cours élémentaire 1^{re} année, 3 classes de Cours élémentaire 2^e année, 3 classes de Cours moyen 1^{re} année (dont CP-CM1), 3 classes de Cours moyen 2^e année, 1 classe d'inclusion scolaire (CLIS).

Vingt-deux professeurs et cinq AVS : Jean IMHOF (intégration collective de douze enfants en CLIS), Fanny DENUÉL (CE2), Corinne GIROUD (CE2), Cathy SILLY et Lætitia LOBEL (2 x 6h en CP) pour trois enfants handicapés intégrés individuellement en classe ordinaire.

AGEAB : association de gestion de l'école Aristide Briand

L'association de gestion de l'école Aristide Briand (AGEAB) est une association sans but lucratif de droit privé, gérée à parité par les enseignants et les représentants élus des parents d'élèves de l'école. Elle organise des activités et gère les fonds et les matériels mobilisés pour l'école - en dehors de ce qui relève de la compétence de l'État (Éducation nationale) et de la collectivité territoriale (Ville de Pessac).

Ses principales ressources proviennent de la cotisation annuelle volontaire des familles, de dons et de recettes liées à la vie de l'école (photos de classe, tombola de la fête de l'école...). L'AGEAB organise des activités et finance des activités culturelles, sportives ou artistiques, l'achat de matériel ainsi que des actions de solidarité, ce qui permet de compléter et diversifier les moyens mis à la disposition de l'école par la commune de Pessac. L'association propose un site <http://ecoleabriandpessac.net> et des listes de diffusion pour les professeurs et les parents. Elle couvre en assurance ses activités et ses matériels ainsi que ceux de ses bénévoles.

La situation comptable 2011-2012 n'est pas arrêtée totalement suite à une erreur de la banque sur un relevé, c'est maintenant corrigé et le point exact sera fait en novembre. Le solde disponible en banque en septembre est d'environ 4 500 €. Les revenus sont les cotisations volontaires des parents qui ne sont sollicités qu'une seule fois en début d'année scolaire, et le revenu de ventes

(photographies scolaires, restauration de la fête, tombola...). Les dépenses sont la prise en charge des concerts, spectacles, sorties scolaires, peut-être certains transports cette année, des cotisations et opérations de solidarité, des abonnements, l'achat de matériels et de livres pour la bibliothèque... Plusieurs parents sont volontaires pour travailler au budget et à la comptabilité.

Agents techniques : transport, entretien, restauration

Il y a 13 personnes dans l'équipe d'agents techniques, un poste aménagé en moins par rapport à l'an passé. Equipe stable sous la responsabilité de Sophie LEYDET (voir liste des adultes à l'affichage et dans le cahier de liaison des élèves).

- Le transport monopolise 3 agents le matin et 5 le soir, toute une organisation mise en place pour assurer la sécurité. En conséquence, moins de temps disponible pour le nettoyage.
- Pour l'entretien des locaux, chaque agent a deux pièces attitrées à nettoyer en moyenne.
- Restauration scolaire : 335 à 345 repas par jour, plus une trentaine de repas adultes.

À partir du 29 octobre travaux dans le réfectoire (self) et la zone de plonge

- réorganisation du planning de l'interclasse : objectif d'amélioration du moment du repas grâce à la circulation rendue possible d'une zone à l'autre
- implication des enfants dans le tri des déchets pour le compostage. Remarque : demande de composteur (ou de couvercle en bon état) pour remplacer celui existant

Questions, discussion :

→ Q. parents sur les transports, question aussi posée en maternelle. Proposition pour redire les règles, qu'on ne remet les enfants qu'aux parents ou à une personne habilitée. Demande des parents de rappel des règles aux familles pour remettre la situation au clair, par ex. en s'inspirant de celui de la maternelle. Il y a une trentaine de parents à l'arrivée à AB pour récupérer les enfants de maternelle, cela peut poser de vrais problèmes de surveillance et de sécurité. Il faut que ce soit le même discours à la maternelle et au primaire.

→ Q. parents sur la restauration : Changement de fournisseur, quelles conséquences ? Moins de gaspillage, c'est meilleur, les portions ont été réduites pour s'en tenir au grammage recommandé et il y a moins de gaspillage. Les portions de viande sont ainsi moins abondantes, mais c'est meilleur.

Les enfants ne peuvent se resservir qu'au deuxième service, l'accès au premier service se fait pour chaque niveau à tour de rôle un jour par semaine, sauf pour les CP qui ont toujours priorité.

→ Intervention parents pour dire la satisfaction et gratitude aux agents qui remplissent leur tâche avec cœur et savent mêler l'éducatif au temps du repas.

Abords de l'école

→ Q. parents qui regrettent que la rue Jean-Monnet soit utilisée pour le parking des voitures. Les habitants de la rue comprennent le manque de stationnement mais sont gênés que des voitures stationnent devant leur garage, le rendant inaccessible. Des véhicules restent aussi sur l'emplacement de parking des autobus scolaires. Proposition d'autoriser le stationnement sur la zone bus de 17h à 18h30. Ou proposer « Interdit de telle heure à telle heure » selon les besoins de chargement et déchargement des autobus scolaires, qui ne se limitent pas au matin et au soir (piscine, sorties... Nécessité de « remettre les pendules à l'heure » pour les familles sur ces différents points.

→ Où se garer aux abords de l'école ? → Reformuler en « Comment éviter de venir en voiture aux abords de l'école ? → Bicyclette, transport en commun, covoiturage, Carapattes... Proposer parking souterrain du centre-ville (gratuit 1h) et 5 min à pied.

→ Remarques sur les arrêts de bus : La ligne 6 n'a pas d'arrêt dans une zone pourtant très fréquentée. Est-il possible de les modifier ? M. Boutet pense que c'est possible. Les circuits de ramassage sont faits pour les familles qui habitent à une certaine distance. Certains bus passent très loin car ils ont été mis en place pour des enfants arrivant de loin ou hors secteur pour la CLIS. On peut rajouter un arrêt.

- Le Carapattes avance, une réunion a eu lieu hier mercredi 24 octobre, un projet est mis en place et une proposition concrète sera faite à la rentrée de novembre.
- Traversée de la rue Roger-Cohé : la personne chargée de la sécurité de la traversée (un policier retraité à la rentrée puis un jeune homme) a été sollicitée pour observation. Un passage protégé est excédentaire, celui qui menait autrefois à la maternelle. Il est source de confusion et son effacement devra être demandé, avec une meilleure signalisation de celui en usage face au CMPP.
- Travaux côté rue Dignac : Les nuisances liées au bruit ont été très fortes, notamment pour les six classes les plus proches, au rez-de-chaussée et à l'étage, et la fin des aménagements est très vivement espérée. La circulation des piétons est restée difficile sur ce côté-là de l'école et deux exercices d'évacuation incendie ont même dû en septembre et octobre être reportés car les issues de secours sud n'étaient pas utilisables dans de bonnes conditions de sécurité (ouverture des portes entravée partiellement par des barrières de chantier, danger objectif de la zone en travaux).

Accueil périscolaire

Équipe de dix animateurs dont six nouveaux. Nouvelle directrice Bahia Ettaïk, nouvelle directrice adjointe Carine DUBUT → voir liste des adultes à l'affichage et dans le cahier de liaison des élèves.
Horaires inchangés : 7h30 → 8h20, 11h30 → 13h20, 16h30 → 18h30

Action complémentaire aux agents techniques et aux professeurs pour garantir la cohérence éducative. Actions citoyennes de solidarité (peut-être avec Banfora au Burkina Faso car un animateur y a des contacts et jumelage avec Pessac). Souhait de participer activement à toutes les manifestations de l'école et de laisser du champ à la créativité des enfants. Une plaquette présentant le projet pédagogique de l'année est distribuée. Début d'année altéré par les difficultés générées par la mise en place d'un nouveau système de réservation pour l'accueil du soir, aujourd'hui c'est réglé. Le projet pédagogique sera remis aux parents en décembre.

Q. parents : Félicitations à l'équipe, rien à redire, enfants heureux d'y être. Pourquoi autant de départs dans l'équipe l'an passé ? Pour assurer le respect du taux d'encadrement réglementaire, les animateurs ont été regroupés différemment et un certain nombre d'entre eux sont désormais appelés à se porter en renfort dans une école en sous-encadrement. Cela a entraîné une nouvelle distribution des animateurs entre les écoles. Ce n'était pas le choix individuel des membres de l'équipe qui sont allés en renfort sur les accueils périscolaires d'autres écoles de Pessac. L'équipe d'Aristide Briand a en partie changé mais la dynamique est toujours là !

Q. parents : Donner l'information assez tôt quand il y a des soirées prévues pour ne pas prendre les parents de court et leur permettre de s'organiser.

Projets pédagogiques par niveau de classe

CP : Une sortie Bourgailh par saison pour travailler sur le domaine du vivant. Visite au zoo de Pessac. Concerts de jazz à la médiathèque, spectacle Jeunesses Musicales de France (JMF). Cinéma Jean-Eustache avant Noël. Projet architecture sur la perception de l'espace avec le concours du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Gironde : une architecte vient dans les classes sur 5 à 6 séances, avec 3 ou 4 visites des différents quartiers d'intérêt architectural de Pessac. Demande d'accueil d'une exposition sur « Les maisons des Girondins ». Tutorat lecture avec classes de cours moyen, première étape lors de la visite de la médiathèque.

CE1 : Projet autour de la musique et du spectacle vivant : un concert au Grand Théâtre, mini-concert Lac des Cygnes au Fémina, concert JMF. Piscine à Canetons. Pas de classe à Romainville cette année.

CE2 : Séjour en « classe rousse » à Saint-Lary. Visite de l'usine de traitement des déchets à Bègles. Visite du zoo de Pessac avec animations à caractère scientifique : les animaux en voie de disparition. Projet « École et Cinéma » : trois films, le premier cette semaine : « Les vacances de M. Hulot ». Expo Lascaux : pas de créneau disponible pour l'exposition internationale, peut-être musée d'Aquitaine à la place. Concert JMF. Piscine au stade nautique.

CM1 : Cross reporté (météo). Concert JMF « L'esprit frappeur » (percussions). Festival du film

d'histoire : deux films sur le thème des années 70, un à la médiathèque et un au cinéma Jean Eustache. En janvier calligraphie, atelier calame et écriture gothique. Mars ou avril : Les Ateliers du cinéma → réalisation d'un film d'animation ou d'un documentaire. Participation au prix littéraire national « Les Incorruptibles » → exercer son esprit critique, donner son avis. Piscine au stade nautique.

CM2 : Relais des écoles 10 km de Pessac. Piscine au stade nautique. Visite de la station d'épuration de Bègles (sciences, autour de l'eau). Visite à Saucats de la réserve géologique (autour de l'évolution). Concert JMF. Pas de participation au projet « concert en balade » cette année (problème de dates de concerts durant les vacances). Visite de Bordeaux en avril-mai, musée des Arts Décoratifs. Littérature : projet rallye Lecture, projet « Souffleurs de mots » autour d'un auteur, d'une œuvre, contact avec l'auteur ou le metteur en scène. Projet dans le cadre de la liaison CM2-6^e

Q. parents : Problèmes de prise incomplète des leçons ou de matériel pas dans les cartables le soir. Est-il possible que les enseignantes mettent en place quelque chose avec les enfants et les familles à ce sujet ? Contrôles croisés entre enfants pour auto-contrôle ? Vérifier régulièrement le contenu du cartable. Les enfants qui prennent le bus partent pile à l'heure mais les autres peuvent prendre cinq minutes de plus pour vérifier leur cartable.

CLIS : Actions communes avec CE2 : École et cinéma, concert JMF. Projet avec la maison de retraite du quartier (« La Renaissance ») relancé cette année. Projet artistique, trois rencontres autour d'œuvres montées en commun. Chant et chorale dans la maison de retraite. Rencontres jeux / jeux de société avec les CP et les CM2. Sport le mardi avec les CM2, chant avec le groupe CE2/CM1. Concours de bande dessinée avec le festival d'Angoulême : « Silence, on tourne »

Projet d'école 2011-2015

Chacun des projets de niveau et de classe s'inscrit dans le cadre du projet d'école, dont les éléments principaux ont déjà été présentés au Conseil d'École en 2012. Cf parties E et F des documents distribués pour les objectifs prioritaires et les actions. Deux points sont particulièrement soulignés :

- Une volonté de cohérence pédagogique tout au long de la journée et de la semaine entre tous les intervenants de l'école (professeurs, assistants, agents, animateurs, parents bénévoles...).
- Une décision de privilégier l'aide individualisée hors temps de classe pour les groupes d'élèves des niveaux 2 et 3 qui disposent d'une vraie marge de progression et pour lesquels les enseignants sont vraiment formés et efficaces. Pour d'autres élèves, un cadre et des intervenants différents doivent être mobilisés.

Règlement intérieur

Pas de changement proposé dans le règlement intérieur ou dans l'annexe « charte informatique », largement remaniés les années précédentes. Rappel de l'engagement depuis dix ans pour l'usage dans l'école de logiciels libres. Rectification d'une formulation maladroite de l'article 7 : mettre *les enseignants* à la place de *nous... peuvent solliciter pour une rencontre*. Adoption du règlement intérieur et annexe à l'unanimité. Le règlement sera lu et commenté en classe avec les enfants.

Informations et questions diverses

Conseil municipal des enfants

Quatre élèves de Cours Moyen élus y représentent l'école Aristide Briand. Première réunion plénière ce jeudi soir 25 octobre 2012 en mairie.

Mobilier

Des compléments de mobilier ont été livrés l'an passé (bancs et chaises), mais rien n'est obtenu cette année car il y a d'autres priorités pour les trente écoles de Pessac. Cependant rappel que plusieurs pièces ont été livrées dépourvues de mobilier et que la salle informatique n'a toujours que des tables mobiles installées en 2006 à titre provisoire.

Travaux

Le suivi via le cahier de travaux des travaux et réparations à effectuer s'avère efficace. En ce qui concerne les dégâts sérieux créés par les infiltrations d'eau pluviale, un contentieux est en cours et les travaux nécessaires dans la salle 22 notamment ne peuvent donc pas commencer tant que le juge n'aura pas tranché. Les modifications de signalétique demandées par la commission de sécurité de juin 2012 ont été effectuées, une nouvelle formation à l'utilisation du système d'alarme incendie reste à mettre en place. Tous les autres travaux qui ne relèvent pas du contentieux ont été réalisés dès que c'était possible, remerciement aux équipes des services techniques.

Équipement numérique

L'équipe de l'école a un projet d'équipement numérique des classes (cf. PV du conseil d'école de juin 2012) et a identifié du matériel adapté, un modèle de vidéoprojecteur numérique interactif (VPI) ne posant aucun problème d'interopérabilité et dont plusieurs exemplaires pourraient venir compléter le dispositif mis en place par l'AGEAB avec quatre vidéoprojecteurs mobiles.

La mairie de Pessac poursuit de son côté une expérimentation de tableaux numériques interactifs avec comme objectif l'équipement de toutes les classes de la commune et a demandé à l'école Aristide Briand et à l'école Georges Leygues de choisir deux classes dans lesquelles sera installé un tableau numérique interactif afin que le professeur expérimente son usage au quotidien.

Mais très peu d'information a été donnée aux écoles, la concertation a été excessivement tardive (début juillet) et certains des éléments présentés à l'école Aristide Briand par le prestataire étaient contraires au projet de l'école : d'une part concernant l'usage de logiciels sous licence libre et de formats ouverts de documents, d'autre part concernant le travail par niveau (trois ou quatre classes travaillent toujours de concert, or deux tableaux numériques seulement étaient proposés).

Des compromis ont pu être trouvés et les travaux ont été menés cet été et en septembre pour installer des tableaux numériques interactifs de deux modèles différents dans deux des quatre classes de Cours Préparatoire (classes 4 et 5) le temps de l'expérimentation. Un bilan sera fait en fin d'année.

Q. parents : Quel est l'intérêt du tableau numérique ? → C'est un simple outil, il est neutre du point de vue pédagogique, tout dépend de l'usage qui en est fait, et notamment de la réalité de son usage par les élèves eux-mêmes. Mais un vidéoprojecteur interactif couplé à des dispositifs simples de pointage et de saisie permet des activités intéressantes dont il ne faut pas se priver a priori. Stéphane explique la séance avec les étiquettes mots. Nécessité de s'approprier le matériel pour l'utiliser de façon efficace. Le matériel installé dans la classe 4 s'avère peu pratique. Le clavier mobile qui circule est plus intéressant. En revanche la sonorisation de cette classe est très réussie.

Une formation est prévue en novembre et décembre, plus technique que pédagogique. L'objectif des enseignants est de favoriser un usage éclairé des outils numériques et des réseaux afin de permettre autant que possible à nos élèves de devenir des « citoyens numériques » éclairés et pas seulement des consommateurs passifs. D'autres projets sont en préparation dans l'équipe, notamment d'expérimentation de tablettes.

Diffusion du compte rendu du conseil d'école

La distribution papier serait trop coûteuse pour l'envisager auprès de chacune des familles des 400 élèves de l'école. Un affichage plus central que le panneau actuel ? Un rappel de l'affichage sera fait par un mot aux familles dans le cahier de liaison. Pourquoi pas une mise en ligne sur le site de l'AGEAB ? A priori pas de réticences.

Fin de la réunion à 20h05, suivie d'un pot de rentrée offert par les parents d'élèves.